

# Production du liège : situation, évolution en France et dans le monde

**L**es débats ont permis de souligner que le problème le plus inquiétant concernant la production de liège n'est pas uniquement sa diminution en quantité, mais aussi sa dégradation en qualité. Cette dégradation provient d'un manque d'entretien des forêts et d'une intensification de l'exploitation.

M. Dumas a fait remarquer que ce sont les viticulteurs les plus inquiets devant la dégradation de la suberaie internationale car jusqu'à maintenant, on n'a pas trouvé le produit de substitution au liège pour le bouchage des vins de qualité.

Les participants sont tombés d'accord pour reconnaître que cet abandon de la suberaie était dû aux coûts d'entretien et d'exploitation de la forêt de liège. On ne peut pas espérer une amélioration de la situation si l'exploitation du liège n'est pas rentable.

Si une harmonisation du prix du liège en forêt entre les différents pays producteurs paraît très difficile à réaliser, il est nécessaire de mettre en œuvre une politique européenne visant à compenser les différences des coûts d'exploitation du liège en forêt entre les différents pays producteurs.

G. D.

## La suberaie et la production mondiale de liège

Jaime SALAZAR SAMPAIO

**L**es statistiques disponibles concernant la superficie de la suberaie dans le monde et la production correspondante de liège sont loin d'être rigoureuses.

Pour ce qui est de la superficie de la suberaie, quelques facteurs peuvent expliquer ce manque de rigueur :

— Les peuplements de chêne-liège dans les différents pays, et parfois

même dans les diverses régions d'un pays donné, présentent des densités et des surfaces d'occupation à l'hectare très différentes, rendant difficile, voire aléatoire, toute comparaison statistique directe.

— L'artifice de calcul qui consiste à réduire, pour les différents cas observés, la superficie de « présence » du chêne-

liège à une « superficie corrigée » ou « effective », en prenant pour base commune une densité théorique moyenne (70 arbres à l'hectare, par exemple) peut donner des résultats à peu près satisfaisants à l'intérieur d'un pays donné, mais elle s'avère difficilement « exportable » pour les autres. Ceci en raison des différences de taille, souvent fort considérables, qui existent entre le « chêne-liège moyen » de chaque pays, pour ne pas dire, de chaque région.

— L'absence d'une carte du chêne-liège pour l'ensemble de la région méditerranéenne concernée, explique, en grande partie, la disparité des estimations effectuées par les différents auteurs, même quand ils se réfèrent à des époques rapprochées (voir tableau I).

En effet, même dans le cas du Portugal, où il existe une carte du chêne-liège publiée en 1960 et actualisée d'une façon permanente par l'intermédiaire des travaux de l'Inventaire forestier national, il se pose des problèmes assez délicats quand on veut cerner l'évolution

réelle de la superficie de la suberaie, étant donné que la *Carte* et l'*Inventaire* reposent sur des critères différents, la première définissant des classes de densité des peuplements, la deuxième considérant leur degré de « pureté » (peuplements purs, mixtes dominants et mixtes dominés).

Il faut espérer qu'à l'avenir on disposera, pour l'ensemble de la région, de données plus consistantes. En effet, on dispose à l'heure actuelle de quelques indications permettant de garder l'espoir dans ce domaine : les efforts récents développés dans les pays producteurs européens en dehors de la péninsule Ibérique et à l'intérieur de celle-ci le cas de l'Espagne, où les travaux de la carte nationale du chêne-liège sont en cours d'exécution, présentant une base scientifique tout à fait remarquable.

Pour l'instant, et compte tenu des réserves indiquées plus haut, on estime que la superficie totale de « présence » du chêne-liège peut être évaluée actuellement à 2,2-2,4 millions d'hectares, et la « surface corrigée » correspondante, à quelques 1,4-1,8 millions.

Dans ce contexte, et prenant pour base fondamentale les chiffres concernant la superficie de « présence » du chêne-liège, on peut admettre une répartition au pourcentage par grandes régions, comme suit :

- péninsule Ibérique, 51 %,
- Afrique du Nord : Maroc, Algérie et Tunisie, 41 %,
- autres pays : France et Italie, 8 %.

Ces chiffres ne représentent que la mise à jour de l'estimation de la Conférence européenne du liège (Ceduli) en 1977, compte tenu de quelques éléments plus récents, présentés par les délégations de différents pays, à l'occasion de diverses réunions internationales, notamment la « 44<sup>e</sup> session du comité du bois » (Genève, 1986) et la « table ronde sur le chêne-liège et son utilisation » (Sassari, avril 1987).

Si l'on accepte le principe de ne garder que l'ordre de grandeur de ces chiffres, on peut estimer que la péninsule Ibérique détient la moitié ou un peu plus de la superficie totale du chêne-liège existant dans le monde et l'ensemble de l'Europe arrive à concentrer non loin de 60 %.

A toutes ces imprécisions concernant la superficie de la suberaie, correspondent, malheureusement, pour la production de liège, d'autres imprécisions, jusqu'à présent non négligeables.

Le tableau II constitue une illustration de ce manque de rigueur, rendant possible des estimations différentes pour des époques rapprochées.

Encore une fois, dans le domaine de la production de liège, le degré de rigueur des données disponibles pour chaque pays se montre en effet très inégal, rendant sérieusement difficiles les comparaisons, soit dans le temps, soit dans l'espace. D'autre part selon le



Forêt de chêne-liège en Catalogne espagnole (photo Gilles Desjardins).

pays, il existe pour la production de liège en forêt des moyens de recoulement des statistiques (ou des estimations) d'une importance inégale.

Ainsi, pour le Portugal, étant donné que le pourcentage de la production consommée sur place reste faible (inférieur à 10 %) et approximativement connu pour les produits principaux (bouchons et agglomérés), il est donc possible de « contrôler » les chiffres de la production en forêt par l'intermédiaire des données du commerce extérieur du liège et de ses dérivés, en introduisant, pour ces derniers, des coefficients techniques susceptibles de convertir chaque produit manufacturé en matière première correspondante.

D'autre part, pour l'Espagne, la dimension du marché intérieur étant beaucoup plus importante, ce recoulement s'avère plus difficile. Toutefois, considérant l'ensemble de la péninsule Ibérique, il n'est pas invraisemblable de conclure que les statistiques de production du liège en forêt présentent une erreur systématique par défaut, peut-être plus forte pour l'Espagne, mais, même pour le Portugal, non négligeable.

Tout en signalant, d'une part l'effort récent d'amélioration des statistiques de production dans les autres pays producteurs européens, et d'autre part, le contrôle direct de l'État sur la presque totalité des forêts de chêne-liège du Maghreb, on peut conclure d'une façon un peu moins pessimiste, en admettant que les statistiques de production du liège en forêt sont susceptibles d'amélioration à l'avenir.

Pour l'instant, et à l'exemple de ce qu'on a fait pour les données de la superficie couverte par le chêne-liège,

on peut évaluer, d'après les mêmes sources et aussi avec beaucoup de réserves, la production actuelle moyenne de liège pour l'ensemble de la région méditerranéenne à quelques 330-360 mille tonnes par an.

Pour estimer l'ordre de grandeur de la production de liège de reproduction, il faut, en principe, déduire à ce chiffre global quelques 50 à 70 mille tonnes, ce qui correspondrait à la production du liège mâle.

Retenant la production globale de liège, sans ventilation par catégories de matière première, on peut admettre la répartition suivante, par grandes régions :

- péninsule Ibérique, 76 %,
- Afrique du Nord, 17 %,
- autres pays : France et Italie, 7 %.

Donc, on estime, grossièrement, que la péninsule Ibérique concentre les trois quarts de la production mondiale de liège, et que, dans leur ensemble, les pays producteurs européens détiennent, un peu plus des 4/5. Il reste à rappeler deux notions bien connues mais dont l'importance s'avère indubitable :

— Pour chaque pays, la production annuelle de liège de reproduction oscille nettement autour de la moyenne, mais pour les deux premiers producteurs (le Portugal et l'Espagne) les années de haute ou de faible production coïncident assez rarement, ce qui rend la production mondiale un peu plus stable qu'on ne pourrait le croire.

— La qualité moyenne du liège de reproduction varie beaucoup, d'après le pays et la région considérée.

Sans vouloir détailler le sujet, rappelons que ces écarts de qualité se traduisent, en pratique, par des pourcentages

Tableau I : Estimations de la superficie occupée par le chêne-liège dans la région méditerranéenne (en hectares)

Auteurs		P. Artigas	R. Costa	A. Mendes de Almeida	L. Saccardy	F.A.O. (G.T.L.)	
Publication	Titre	« Alcornocales-Industria taponera »	« Problemas » da Economia Nacional »	« O sobreiro português »	Notes sur le chêne-liège et le liège en Algérie	Document SCM/LG	Ceduli
	Année	1885	1912	1931	1937		
Superficie d'occupation estimée	Portugal	300 000	300 000	555 555	600 000	700 000	676 000
	Espagne	300 000	250 000-300 000	540 000	340 000	530 000	500 000
	Algérie	459 000	460 000	440 000	440 000	475 000	480 000
	France	160 000	100 000	159 000	150 000	127 000	100 000
	Italie	80 000	200 000-100 000	75 000	75 000	104 000	100 000
	Tunisie	134 000	—	134 000	140 000	145 000	99 000
	Maroc	—	—	300 000	300 000	375 000	400 000
Total		1 733 000	1 200 000-1 350 000	2 203 878	2 045 000	2 456 000	2 355 000

Tableau II : Estimations de la production du liège dans la région méditerranéenne (en tonnes)

Auteurs		P. Artigas	R. Costa	A. Mendes de Almeida	L. Saccardy	F.A.O. (G.T.L.)	
Publication	Titre	« Alcornocales-Industria taponera »	« Problemas » da Economia Nacional »	« O sobreiro português »	Notes sur le chêne-liège et le liège en Algérie	Document SCM/LG	Ceduli
	Année	1885	1912	1931	1937		
Production estimée	Portugal	34 000	75 000	100 000	125 000	173 000	192 000
	Espagne	27 000	30 000	45 000	32 000	74 000	90 000
	Algérie	11 000	35 000	36 000	35 000	45 000	20 000
	France	7 500	13 000	13 500	13 500	15 000	13 000
	Italie	1 800	4 000	7 000	7 000	15 000	26 000
	Tunisie	1 300	1 000	2 000	5 000	6 500	8 000
	Maroc	—	—	—	2 500	34 000	23 000
Total		82 600	158 000	223 500	225 000	262 500	372 000

fort différents de liège bouchonnable, ce qui rend encore plus épingleuse toute comparaison entre les pays producteurs.

Comment ces réalités de la suberaie et du liège vont-elles évoluer à l'avenir ? Voilà, je pense, la question fondamentale. Pour l'aborder, prenons encore du recul. Dans la préhistoire un important rétrécissement de l'aire de végétation du chêne-liège a eu lieu. Ce fait est indubitable, quoique, d'après Natividade (1956) « la paléobotanique ne nous fournit malheureusement pas de données suffisantes pour se faire une idée, même grossière, de l'expansion du chêne-liège à l'époque pliocène ou au début du quaternaire ».

Aux temps historiques le rétrécissement a continué, mais alors pour des raisons liées à l'action plus ou moins directe de l'homme (pression démographique croissante, pâturage excessif et désordonné, coupe à blanc, transformations de culture, etc.). L'importance de cette régression est difficile à chiffrer, quoique, d'après une estimation de la FAO (1959), « le chêne-liège aurait occupé autrefois quelques 8,4 millions

d'hectares dans l'ensemble de la région méditerranéenne », alors que, à l'heure actuelle il n'occupe vraisemblablement que 2,3 à 2,5 millions.

Il faut noter en plus que les pertes de superficie boisée n'ont pas constitué le seul fait susceptible d'avoir une répercussion défavorable sur la capacité de production théorique du liège en forêt et même sur la production effective. En effet, l'évolution de la densité et celle de la composition des peuplements ont souvent impliqué un abaissement du rendement à l'hectare.

Finalement il faut noter, que, à l'avenir, d'éventuelles pertes de superficie auraient, pour chaque pays producteur, des répercussions différentes : dans un pays comme le Portugal où pratiquement toute la suberaie est déjà exploitée, de nouvelles coupes impliqueraient une baisse effective de la production de liège; par contre, dans les pays d'Afrique du Nord, où la surface exploitée n'est qu'une parcelle minoritaire de la surface globale occupée par le *Quercus suber*, de nouvelles coupes auraient des conséquences diverses, se-

lon les zones éventuellement atteintes et leur degré d'exploitation.

A l'heure actuelle, quoique pour des raisons différentes, la suberaie est menacée un peu partout : au Portugal, on constate que les nouvelles plantations d'*Eucalyptus globulus* destinées essentiellement à la production de cellulose se multiplient aux dépens des peuplements de *Quercus* (*Q. ilex*, surtout, mais aussi *Q. suber*); en Espagne, peut-être parce que le niveau des salaires rend les suberaies de qualité inférieure de moins en moins rentables, les coupes à blanc sont à l'ordre du jour; d'autre part, au Maghreb, les droits d'usage parmi d'autres raisons mettent aussi en cause l'intégrité d'une partie considérable des peuplements de chêne-liège.

Il est vrai que pour les autres pays européens, notamment la France, l'on constate un intérêt renouvelé pour la suberaie et son amélioration, mais ce mouvement, malgré son indiscutable intérêt, n'est pas de taille à contrarier, à lui seul, l'évolution défavorable poursuivie dans la généralité des autres pays producteurs. Il n'est donc pas excessif

d'affirmer que la culture du chêne-liège est en danger et, par conséquent, toute l'économie du liège se trouve menacée dans son équilibre.

Il est normal que chaque pays essaie de résoudre, sur place, ces problèmes dans les domaines de la protection, de la culture et de l'exploitation des suberaies. On peut citer à ce sujet l'exemple du Portugal où le Plan d'action forestière (PAF) prévoit des subventions et d'autres mesures pour faciliter l'amélioration des suberaies existantes, aussi bien que les reboisements à base de chêne-liège.

Pourtant, des actions isolées, non concertées sur le plan international, risquent de se montrer insuffisantes, face à l'ampleur et à la gravité des problèmes

globaux. Il s'agit, en définitif, *d'assurer, à un prix de revient raisonnable, une production importante et stable de liège de qualité, susceptible de faire face à une demande en expansion, devenue de plus en plus exigeante*. Évidemment cette politique de la production en forêt doit être intégrée verticalement, prenant en considération les données de l'industrie du liège et celles du commerce international.

En effet, les produits de pointe plus que les produits traditionnels doivent être analysés en termes d'avenir, sans quoi l'effort de la production serait difficile à orienter. Pour les pays du Marché commun, tout porte à croire que la filière liège aura un traitement plus satisfaisant, maintenant que l'adhésion

des deux premiers producteurs de liège est chose faite. Pourtant, d'une part, on n'a pas encore dépassé le domaine des intentions et, d'autre part, les pays d'Afrique du Nord restent en dehors des préoccupations normales de la CEE.

Pour ces raisons et étant donné l'urgence d'une coordination internationale entre tous les pays producteurs et ouverte également aux utilisateurs, je présente la recommandation suivante, à mon avis susceptible de figurer parmi les conclusions de cette rencontre : *il faut prendre des mesures d'ordre pratique pour relancer la Ceduli, renforçant ses comités techniques dont l'existence fut éphémère*.

J. S.-S.



Les rondelles en liège naturel entrant dans la fabrication des bouchons agglomérés. Photo F. B.